



**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE
COMMUNE DE LABEGE**

N° : 001 DC - 2024

Nomenclature : 7.1

Publication numérique le : 5 / 11 / 2024

DECISION DU MAIRE : M57 Fongibilité des crédits: décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre

Le maire de la commune de LABEGE,

- Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L 2122-22 ;

- Vu la délibération n°090D_2021 du 9 novembre 2021 relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 approuvant les mouvement de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité des crédits dans la limite de 7,5 % exclusion faite des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;

- Vu la délibération n°041D_2023 du 4 avril 2023 approuvant le vote du Budget Primitif 2023 ;

- Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de chapitre à chapitre, afin de faire face aux dernières écritures comptables 2023 notamment celles relatives au remboursement en capital de la dette ;

DÉCIDE

Article 1 : d'autoriser les transferts de crédits suivants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DM 1 VIREMENT DE CREDIT

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-10226-020 : Taxe d'aménagement	5 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	5 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C-1641-020 : Emprunts en euros	0,00 €	5 750,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	5 750,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	5 750,00 €	5 750,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Article 2 : Il sera rendu compte de ces virements de crédit à la première réunion du Conseil Municipal qui suit cette décision

Fait à Labège, le 27/12/2023

Pour copie conforme

Le maire



Laurent Chérubin

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **001DC_2024**
Objet : **M57 Fongibilité des crédits: décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-12-27 00:00:00+01
Nature de l'acte : Autres
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique : 031-213102544-20231227-001DC_2024-AU
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-213102544-20231227-001DC_2024-AU-1-1_0.xml	text/xml	933 o
Document principal (Autre document) Nom original : D_5803.pdf Nom métier : 99_AU-031-213102544-20231227-001DC_2024-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	105 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 janvier 2024 à 09h08min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 janvier 2024 à 09h08min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 janvier 2024 à 09h08min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 janvier 2024 à 09h08min36s	Reçu par le MI le 2024-01-05

